

Commune de Dannevoix

Etude d'aménagement foncier Volet agricole et foncier



Septembre 2013

Bureau d'études
Jean Georges LAMBERT et Associés
43 avenue du Général De Gaulle
57400 SARREBOURG

Département de la Meuse
Conseil Général
Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC

Commune de Dannevoux

Etude d'aménagement foncier
Volet agricole et foncier

Septembre 2013

Bureau d'études
Jean Georges LAMBERT et Associés
43 avenue du Général De Gaulle
57400 SARREBOURG

Département de la Meuse
Conseil Général
Place Pierre François Gossin
55012 BAR LE DUC

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
ETUDE FONCIERE	6
1. L'URBANISME	6
2. LE PARCELLAIRE.....	6
3. LES PARCELLES ENCLAVEES.....	7
4. L'ANALYSE DES PROPRIETES PRIVEES.....	9
5. LES PROPRIETAIRES INSTITUTIONNELS.....	15
6. LES EXPLOITATION AGRICOLES.....	17
7. LES ZONES SENSIBLES	23
8. VOIRIE, RESEAUX, ET SERVITUDES.....	23
PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS	27
1. CHOIX D'UN MODE D'AMENAGEMENT.....	27
2. CHOIX D'UN PERIMETRE D'AMENAGEMENT	27
3. PROPOSITION D'UN RESEAU DE CHEMINS.....	29
4. RAPPEL ET SUITE DE LA PROCEDURE.....	33

PREAMBULE

◆ Etude d'aménagement foncier

Cette étude fait suite à la décision de la CCAF jugeant opportun de réaliser une opération d'aménagement foncier.

L'étude d'aménagement foncier a pour objet de permettre à la commission communale ou intercommunale d'apprécier l'opportunité de la réalisation d'un aménagement foncier, ses modalités et son périmètre.

Elle est constituée par un volet agricole et foncier et par un volet environnemental et paysager. Il s'agit dans ce rapport du volet foncier de l'étude.

Elle a notamment pour objectifs :

- l'analyse de l'état initial des structures foncières, des structures agricoles, de l'occupation forestière et de l'environnement,
- la proposition d'un mode d'aménagement et d'un périmètre d'aménagement

Commune de Dannevoux	
Arrondissement	Verdun
Canton	Montfaucon d'Argonne
Intercommunalité	Communauté de Communes du Val Dunois
Altitudes mini-maxi	177m 297m
Carte communale	En cours d'élaboration
Population en 2009	211 habitants
Exploitants agricoles en 2000	13 exploitants principaux
Aménagement foncier	Oui, en 1959
Superficie INSEE	14,4 km ²
Superficie Agricole Utilisée en 2010	903 ha

◆ Périmètre d'étude

Le périmètre de l'étude d'aménagement foncier (Plan page suivante) prend en compte l'ensemble des terrains agricoles du ban communal en excluant les zones bâties et les grands espaces boisés au Nord et à l'Ouest du ban, ainsi que le « Bois Rond » au Sud du village. Il possède plusieurs extensions aux communes limitrophes, dont la principale sur le ban de Gercourt-et-Drillancourt, et dans une moindre mesure sur les bans de Septsarges, Consenvoye, Sivry-sur-Meuse et Vilosnes-Haraumont.

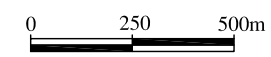
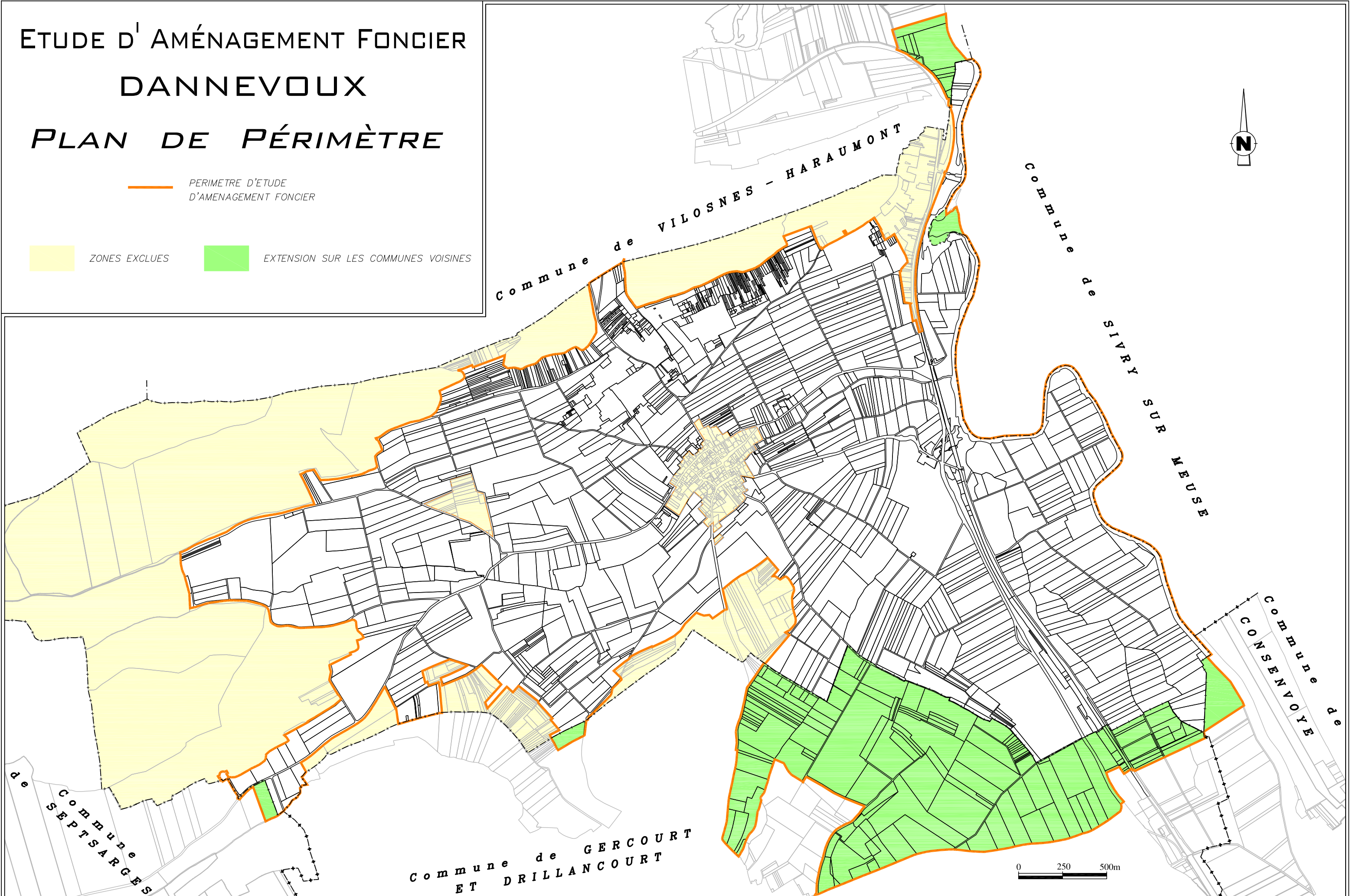
Périmètre d'étude	
Superficie totale	1145 ha
Superficie cadastrale	1087 ha
Nombre de parcelles	1604
Nombre de propriétaires	222

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX *PLAN DE PÉRIMÈTRE*



— PERIMÈTRE D'ÉTUDE
D'AMÉNAGEMENT FONCIER

■ ZONES EXCLUES ■ EXTENSION SUR LES COMMUNES VOISINES



Commune de GERCOURT
ET DRILLANCOURT

Commune de SEPTSARGES

Commune de VILOSNES - HARAUMONT

Commune de SIVRY SUR MEUSE

Commune de CONSENSVOYE

Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix

Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.
www.lambert-geometre.fr

SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr	SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr	STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saveme 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr
---	---	---

Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoix
Par : FV

ETUDE FONCIERE

1. L'URBANISME

La commune de Dannevoix a connu l'abandon de la procédure d'élaboration d'une carte communale lancée en 2010.

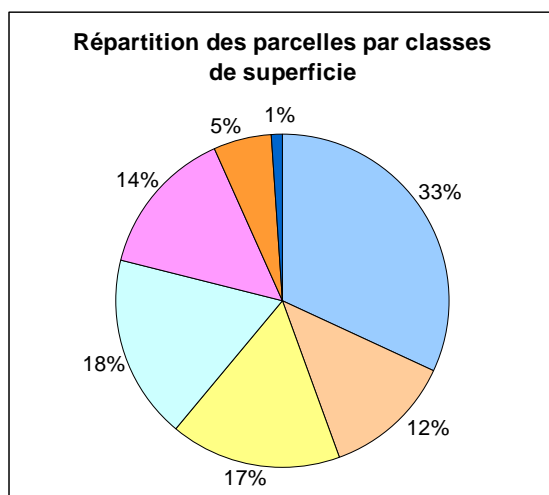
Concernant les zones d'extensions du périmètre d'étude, la commune de Vilosnes-Haraumont est dotée d'une carte communale approuvée le 04 avril 2011, la commune de Gercourt-et-Drillancourt possède également une carte communale approuvée le 18 janvier 2012, et un Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration pour la commune de Consenvoye. Les extensions sur Vilosnes-Haraumont et Gercourt-et-Drillancourt sont situées en zones non-constructibles.

2. LE PARCELLAIRE

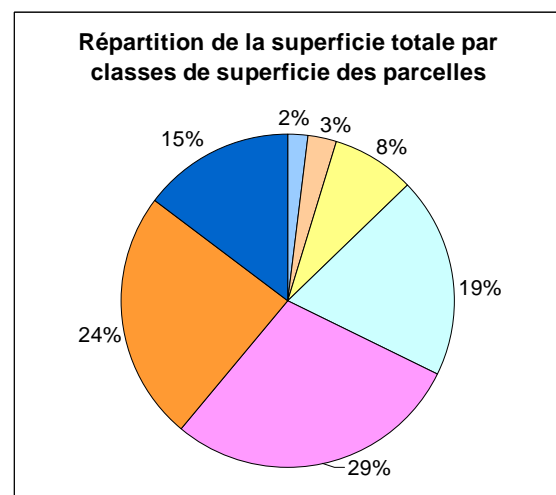
1087 ha pour 1604 parcelles

	Nombre de parcelles	Surface (ha)
Jusqu'à 10 ares	513	21,45
De 10 à 20 ares	199	28,72
De 20 à 50 ares	268	89,46
De 50 ares à 1 ha	286	210,20
De 1 à 2 ha	230	315,66
De 2 à 5 ha	88	260,64
Supérieur à 5 ha	20	161,00
Total	1604	1087,12

Les couleurs des graphiques ci-dessous renvoient vers les couleurs des différentes classes de superficie du tableau ci-dessus.



45% des parcelles sont inférieures à 20 ares.



Seulement 6% des parcelles sont supérieures à 2 ha, mais représentent 39% de la superficie.

La surface moyenne des parcelles est de 67,8 ares; taille relativement petite. Cependant, le parcellaire est très hétérogène, et les très petites parcelles de certains secteurs au Nord qui n'ont pas été remembrés diminuent sensiblement cette moyenne. En outre, il sera possible d'agrandir le parcellaire dans son ensemble.

3. LES PARCELLES ENCLAVEES

Une parcelle enclavée est une parcelle qui n'est pas desservie par un chemin (un chemin de servitude n'est pas considéré comme un chemin au sens cadastral). 424 parcelles représentant 50,3 ha sont enclavées ce qui correspond à 26% des parcelles et 8% de la superficie. Ce sont principalement des petites parcelles regroupées au Nord du périmètre, dans le secteur boisé à proximité du Bois Moriaux et également dans le secteur agricole au lieu dit le Fraté. On retrouve également quelques parcelles enclavées agricoles de plus grande superficie, notamment le long de la Meuse, aux lieux-dits du Bon Pommier et de La Tour. (Plan des parcelles enclavées page suivante)

La prise en compte de ces parcelles enclavées est importante, puisqu'après une opération d'aménagement foncier, chaque parcelle incluse au périmètre d'aménagement devra être desservie par un chemin.

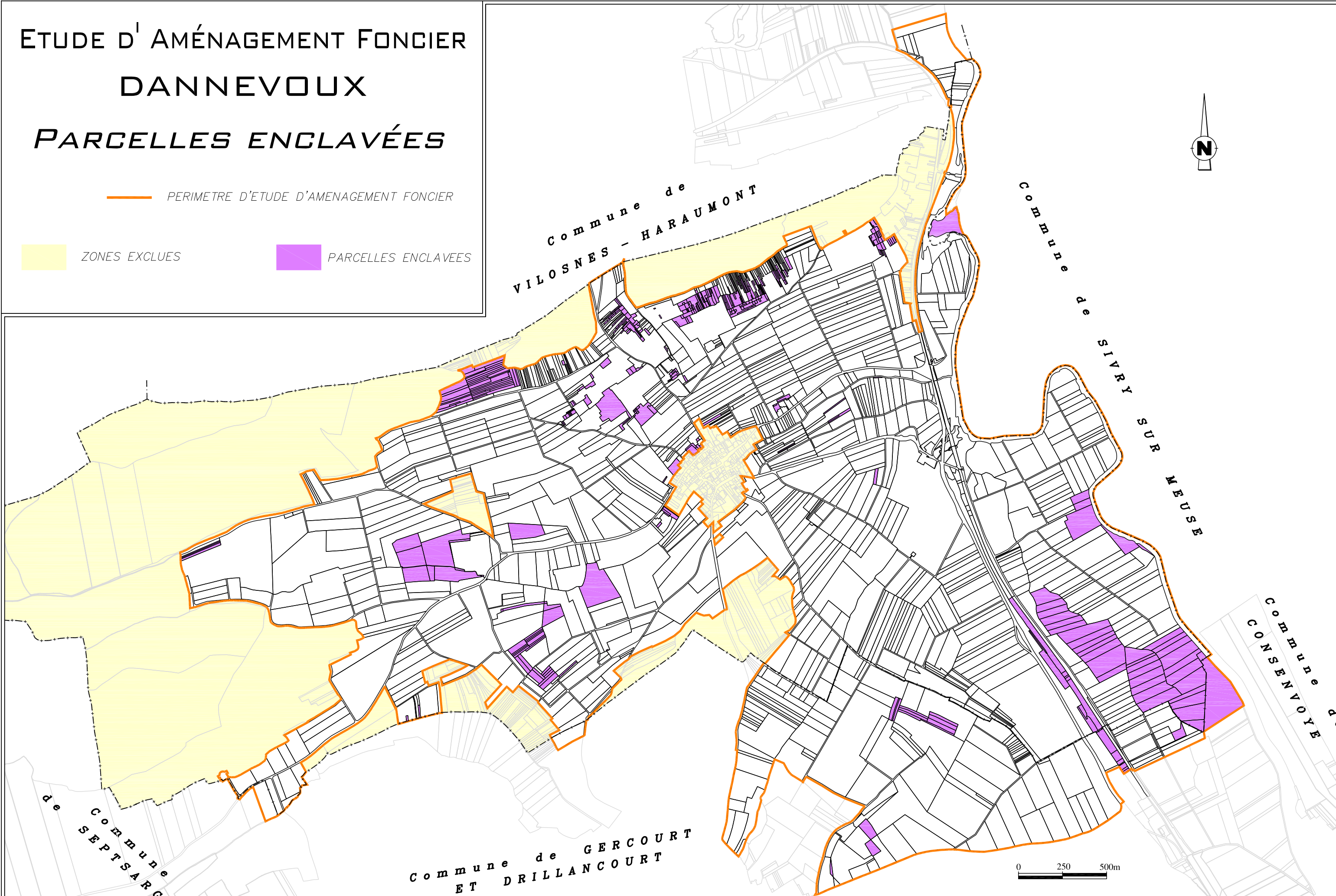
Le pourcentage de propriétés enclavées est plus faible que celui des parcelles enclavées, car nous raisonnons dans ce cas en termes d'îlots de propriétés et un propriétaire peut posséder plusieurs parcelles contigües mais dont une seule jouxte un chemin.

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX *PARCELLES ENCLAVÉES*

— PERIMETRE D'ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

PARCELLES ENCLAVEES



Commune de GER COURT
ET DRILLANCOURT

Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix

Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.
www.lambert-geometre.fr

SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr	SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr	STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saveme 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr
---	---	---

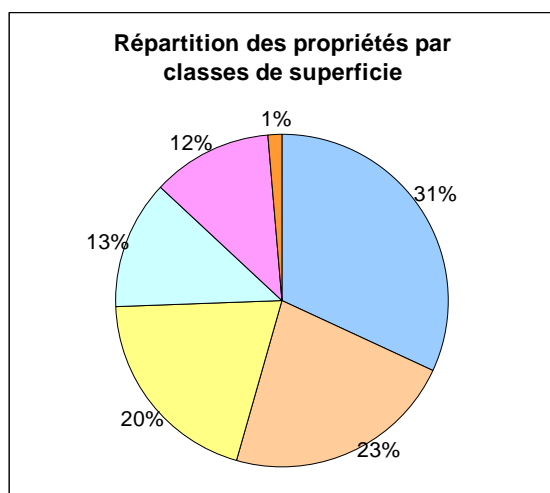
Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoix
Par : FV

4. L'ANALYSE DES PROPRIETES PRIVEES

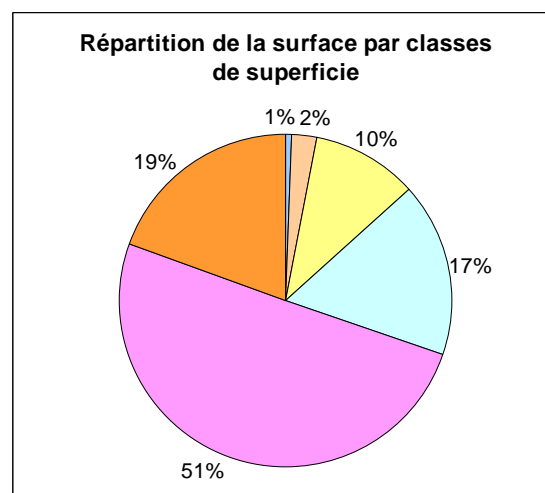
a. Par classes de superficie

	Nombre de propriétés ¹	Surface (ha)	Nombre de parcelles	Taille moyenne d'une parcelle (ares)
Jusqu'à 20 ares	71	6,65	103	6,46
De 20 ares à 1 ha	50	26,54	127	20,89
De 1 à 5 ha	44	110,47	249	44,37
De 5 à 10 ha	28	186,93	205	91,19
De 10 à 50 ha	26	545,18	682	79,94
Supérieur à 50 ha	3	211,34	238	88,80
Total	222	1087,12	1604	67,78

Les couleurs des graphiques ci-dessous renvoient vers les couleurs des différentes classes de superficie du tableau ci-dessus.



54% des propriétés sont inférieures ou égales à 1ha.



13% des propriétaires possèdent 70% de la surface.

Les grandes propriétés :

Nombre de propriétés de plus de 20ha	14	6,3%
Surface (ha)	557,7	51,3%
Nombre de parcelles	683	42,6%

14 propriétaires représentant 51% de la surface étudiée possèdent des propriétés de plus de 20ha situées sur l'ensemble du périmètre (Plan page suivante).

¹ Nous raisonnons ici en termes de comptes de propriétés. Un compte de propriété correspond à un groupement unique de propriétaires. Ainsi, on distingue un compte en bien propre d'un mari, de celui de sa femme et de leur compte en bien de communauté

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

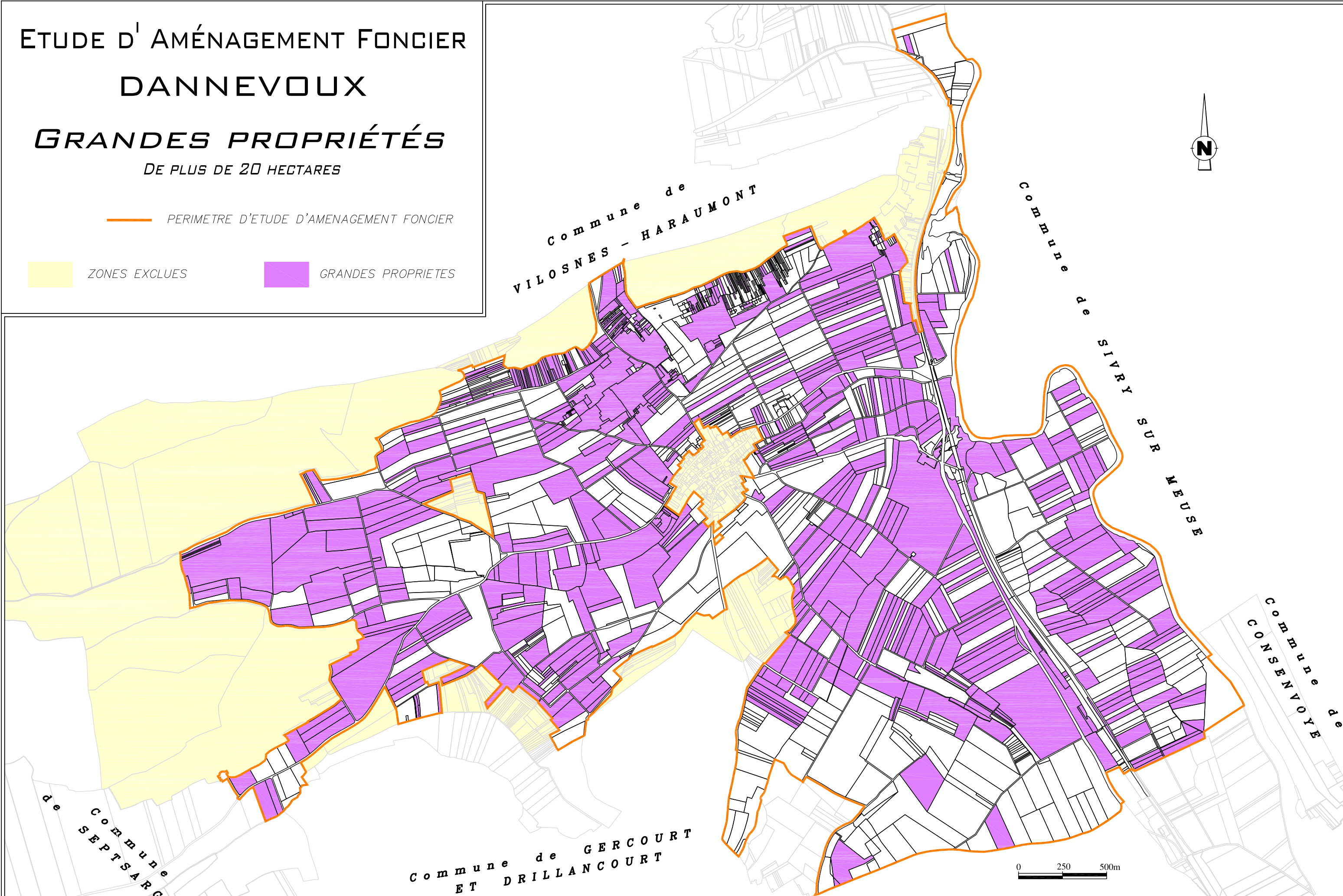
GRANDES PROPRIÉTÉS

DE PLUS DE 20 HECTARES

— PERIMETRE D'ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

GRANDES PROPRIÉTÉS



Commune de GERCOURT
ET DRILLANCOURT

Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix

Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.
www.lambert-geometre.fr

 SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr	SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr	STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saveme 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr
--	---	---

Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoix
Par : FV

b. Par le nombre de parcelles

Il est intéressant d'analyser les petites et les grandes propriétés en fonction du nombre de parcelles qui les compose. Sur l'ensemble du territoire étudié, chaque propriété possède en moyenne 7,2 parcelles. Sans tenir compte des propriétaires mono-parcellaires, cette moyenne s'élève à 10,8 parcelles par propriété.

- Les propriétés mono ou bi-parcellaires :

	Propriétaires		Superficie (ha)		Superficie moyenne d'une parcelle (ares)
	Nombre	% du total	Nombre	% du total	
Mono parcellaire	87	39,2%	67,2	6,18%	77,2
Bi parcellaire	36	16,2%	33,8	3,11%	46,9

Un propriétaire dit mono-parcellaire possède une parcelle, un bi-parcellaire en possède deux. Ces propriétaires représentent 55% de la totalité des propriétaires de l'étude. L'ensemble de ces parcelles dont la taille moyenne est de 63 ares occupe 10% du territoire étudié. Ce sont majoritairement de petites parcelles localisées autour du village (vergers, jardins), et de plus grandes parcelles agricoles sur l'extension à Gercourt-et-Drillancourt. (Plan page suivante)

Elles présentent un intérêt moindre à la réalisation d'un aménagement foncier car un regroupement parcellaire est impossible, même s'il peut éventuellement permettre l'amélioration de la desserte ou de la forme de ces parcelles.

- Le morcellement de la propriété :

	Nombre de propriétés	Nombre de parcelles	Surface en ha
1 parcelle	87	87	67.2
2 à 5 parcelles	71	203	125.6
6 à 10 parcelles	29	232	169.4
11 à 20 parcelles	17	251	160.8
Plus de 20 parcelles	18	831	564.1

67% de la surface d'étude est occupée par 35 propriétés composées par plus de 10 parcelles. L'ensemble du périmètre est concerné, mais ce morcellement est un peu moins ressenti sur l'extension à Gercourt-et-Drillancourt. (Plan page 13)

c. Par les îlots de propriétés

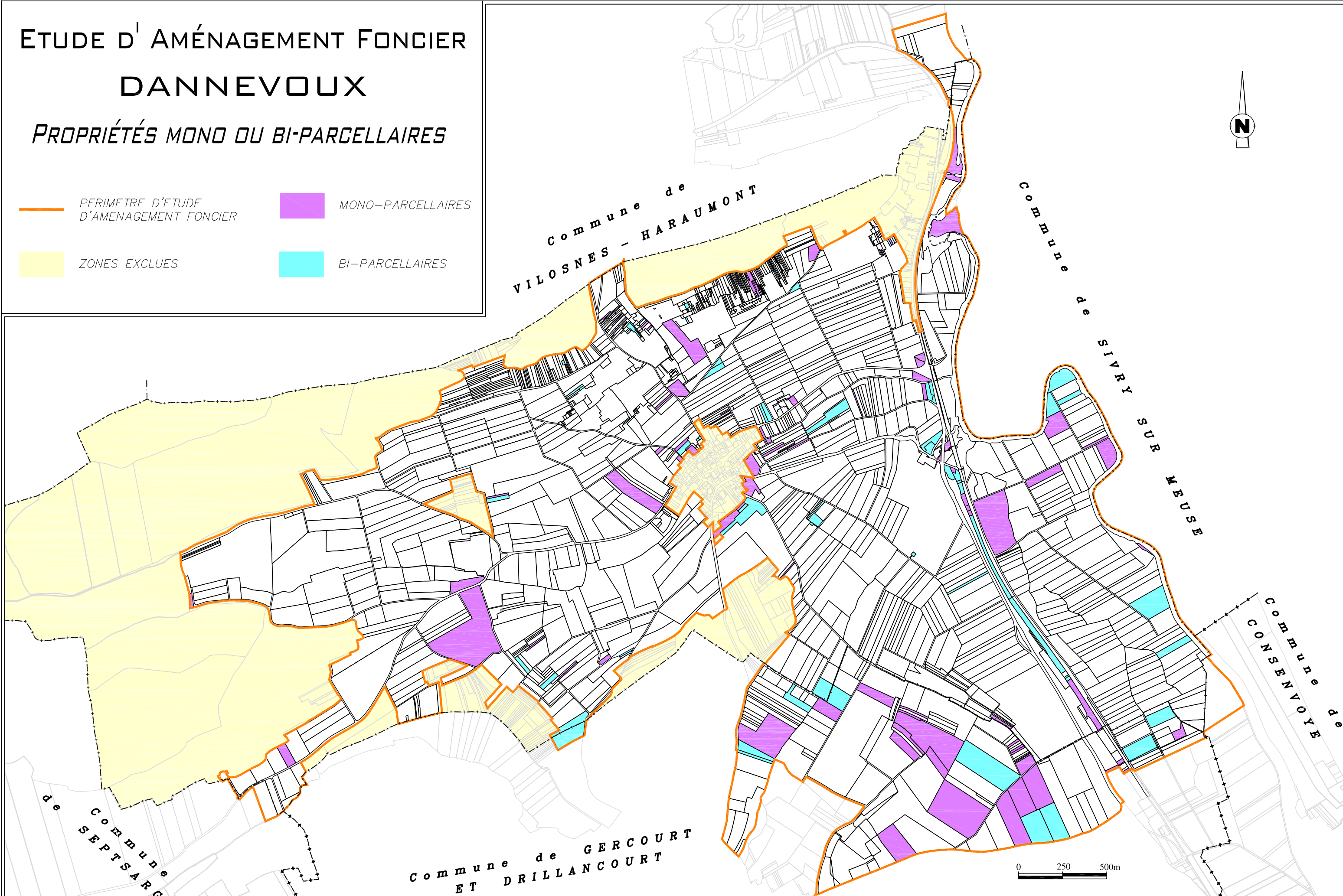
	Nombre d'îlots	Nombre moyen d'îlots par propriété	Nombre moyen de parcelles par îlot	Surface moyenne d'un îlot
Total	1053	4,7	1,5	1ha
Sans mono-parcellaires	966	7,2	1,6	1,1ha

Un îlot de propriété se définit comme une portion de territoire d'un seul tenant appartenant à un seul propriétaire (une ou plusieurs parcelles contiguës d'un même propriétaire). Les 222 propriétaires se partagent ainsi 1053 îlots de propriétés à l'intérieur du périmètre (Plan des îlots de propriétés page 14).

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

PROPRIÉTÉS MONO OU BI-PARCELLAIRES

- PERIMETRE D'ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER
- ZONES EXCLUES
- MONO-PARCELLAIRES
- BI-PARCELLAIRES



Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix

Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.
www.lambert-geometre.fr

SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr	SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr	STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saveme 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr
---	---	---

Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoix
Par : FV

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

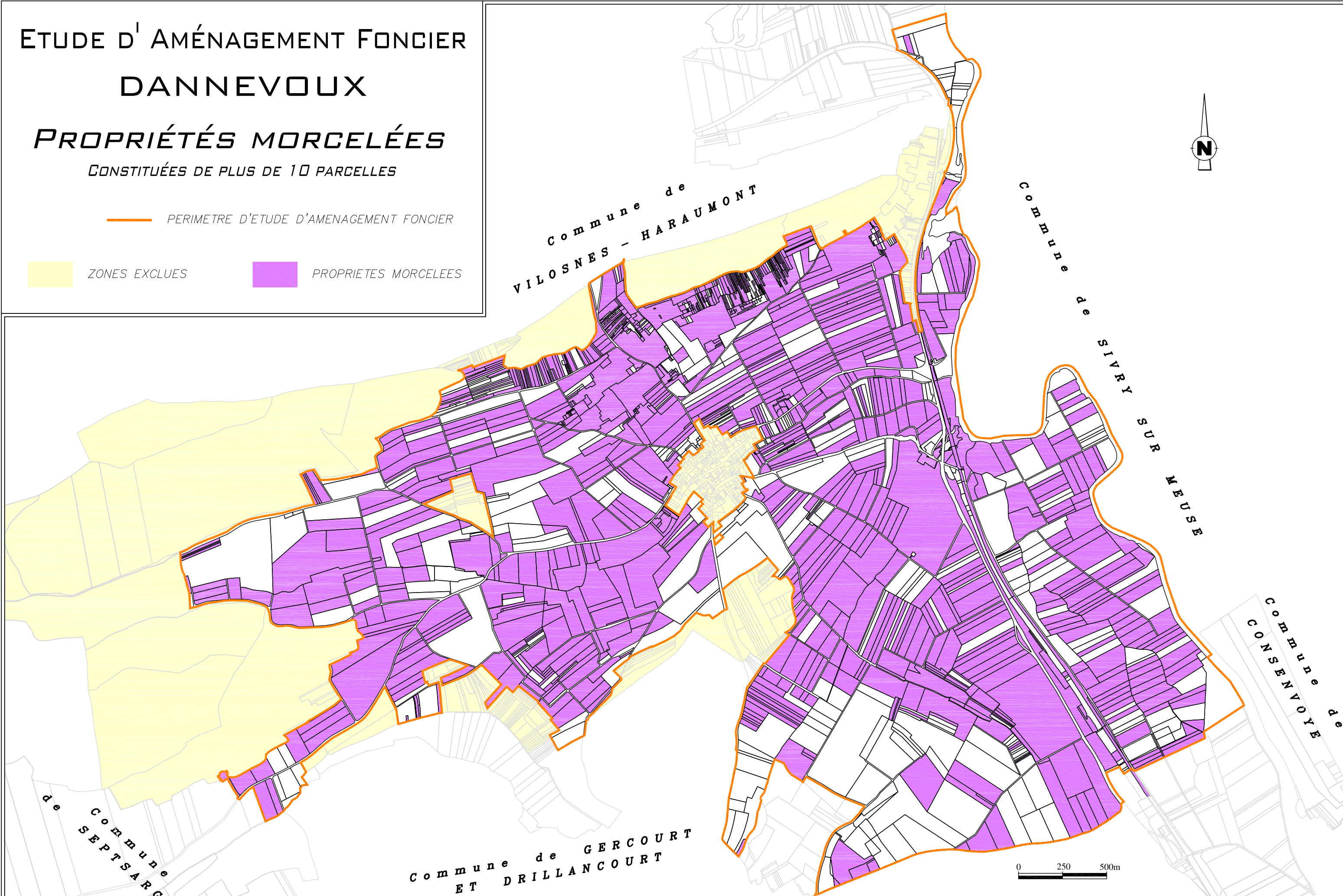
PROPRIÉTÉS MORCELÉES

CONSTITUÉES DE PLUS DE 10 PARCELLES

— PERIMETRE D'ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

PROPRIETES MORCELEES



Commune de GER COURT
ET DRILLANCOURT

Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix



Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.
www.lambert-geometre.fr

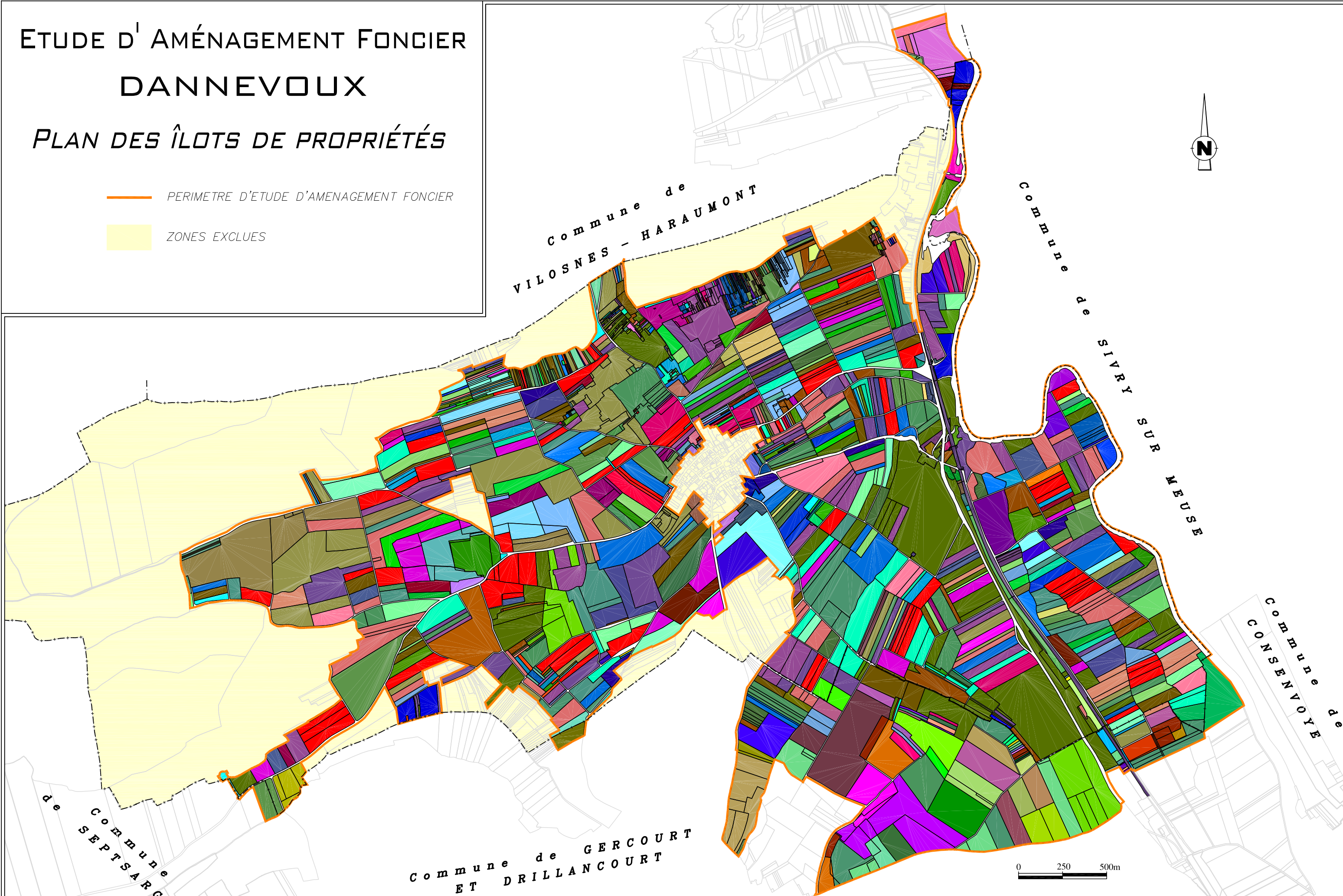
SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr	SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr	STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saveme 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr
---	---	---

Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoix
Par : FV

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

PLAN DES ÎLOTS DE PROPRIÉTÉS

-  PERIMETRE D'ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER
-  ZONES EXCLUES



Commune de GERCOURT
ET DRILLANCOURT

Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix

 **Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.**
www.lambert-geometre.fr

SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr	SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr	STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saveme 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr
---	---	---

Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoix
Par : FV

Ces indications sur l'analyse des propriétés et notamment sur leur morcellement en général indiquent qu'un regroupement foncier aurait un effet bénéfique sur l'ensemble du périmètre, cependant ce regroupement sera parfois rendu difficile compte tenu des différents types d'occupations du sol parfois présents à l'intérieur de mêmes propriétés.

d. Origine des propriétaires

Commune d'origine des propriétaires	Nombre de propriétaires	%	Nombre de parcelles	%
Dannevoux	51	23	798	49,8
Gercourt et Drillancourt	20	9	134	8,4
Sivry-sur-Meuse	8	3,6	29	1,8
Consenvoye	4	1,8	83	5,2
Septsarges	3	1,4	6	0,4
Vilosnes Haraumont	2	0,9	5	0,3
Autres	134	60,4	549	34,2

La majorité des propriétaires de parcelles situées dans le périmètre d'étude résident à Dannevoux et dans ses communes limitrophes. 60% des propriétaires résident dans d'autres communes, mais ce sont de petits propriétaires, car ils ne possèdent que 34% des parcelles.

5. LES PROPRIETAIRES INSTITUTIONNELS

6 propriétaires institutionnels possèdent des parcelles à l'intérieur du périmètre d'étude. (Plan page suivante)

Nom	Nombre de parcelles	Surface (ares)
Commune de Dannevoux	22	267
Commune de Gercourt-et-Drillancourt	3	73
Département de la Meuse	2	1
Etat	2	81
SIVOM de la Région de Dun	2	8
Syndicat Intercommunal du Val Dunois	4	87

La commune de Dannevoux possède 22 petites parcelles dispersées sur l'ensemble du territoire étudié, représentant une faible surface foncière.

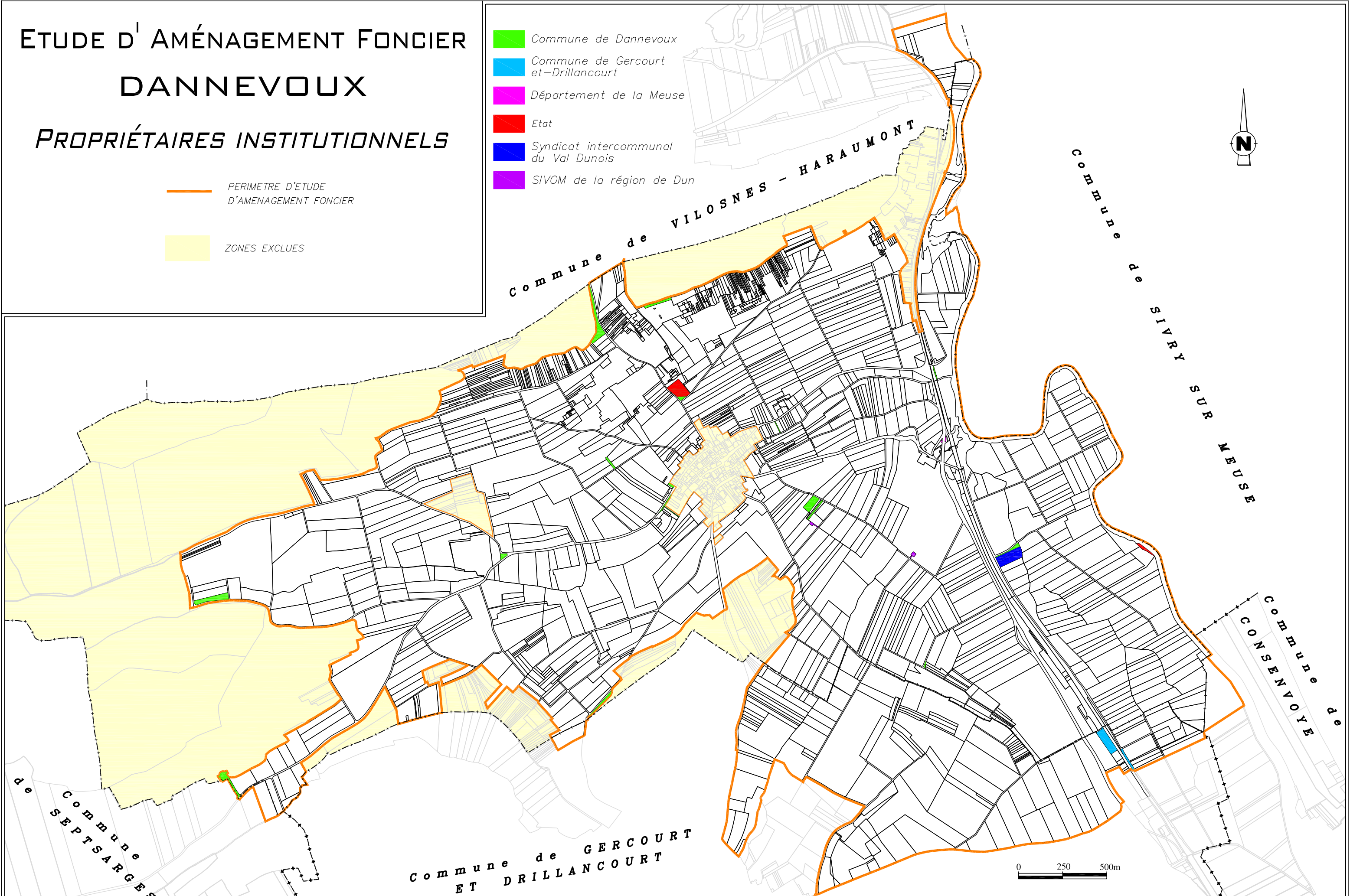
ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

PROPRIÉTAIRES INSTITUTIONNELS

PERIMETRE D'ETUDE
D'AMENAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

- Commune de Dannevoix
- Commune de Gercourt et-Drillancourt
- Département de la Meuse
- Etat
- Syndicat intercommunal du Val Dunois
- SIVOM de la région de Dun



6. LES EXPLOITATION AGRICOLES

Le périmètre d'étude comprend 30 exploitations agricoles sur le territoire étudié dont 6 possèdent leur siège à Dannevoux, 9 à Gercourt-et-Drillancourt-, 4 à Cuisy, les autres provenant d'autres communes voisines (Tableau page 18).

Selon les données de la PAC (tenant compte des échanges de cultures), elles utilisent une surface agricole de 855 ha, divisée en 261 îlots d'exploitation, soit une moyenne de 8,4 îlots par exploitation, un îlot ayant une superficie moyenne de 3,3 ha. Notons la présence d'une exploitation soumise au régime de déclaration des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Le périmètre d'étude est concerné par les Mesures Agro-environnementales territorialisées de la vallée de la Meuse, secteur Vilosnes à Haudainville, activées en 2011. Cependant, aucun exploitant n'a fait part de la contractualisation de parcelles dans ce cadre, et par ailleurs aucune parcelle n'est certifiée ou en cours de certification en agriculture biologique.

Les plans ci-après localisent ces exploitations dans le périmètre d'étude d'après les données issues des registres parcellaires graphiques de la PAC² (page 19 pour les exploitations situées à Dannevoux et Gercourt-et-Drillancourt, page 20 pour les autres) et des relevés d'exploitations de la MSA (page 21 pour les exploitations situées à Dannevoux et Gercourt-et-Drillancourt, page 22 pour les autres).

En comparant ces plans, nous remarquons de nombreux échanges de cultures opérés entre plusieurs exploitants. L'un des intérêts de l'aménagement foncier sera de regrouper les îlots exploités et de rapprocher les centres d'exploitation, pour au final réussir à supprimer ces échanges de cultures.

² Selon les registres parcellaires graphiques de 2010, mis à jour par consultation des exploitants.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES



Nom	Commune du centre d'exploitation	Type / Nom d'exploitation	Age	Registre parcellaire graphique de la PAC				Relevé d'exploitation MSA			Production / Activité / Remarques
				Surface totale de l'exploitation	Surface ¹	Nombre d'îlots ¹	Surface moyenne d'un îlot ¹	Surface ¹	Nombre d'îlots MSA ¹	Surface moyenne d'un îlot ¹	
BISSIEUX Thomas et Jean-Marie	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	EARL du Jardin Florin	34	178 ha	17,4 ha	5	3,48 ha	22,1 ha	11	2 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
BLANDAIN Jean-Claude	CUISY	GAEC DE PUISYEUX	33	453	2,7 ha	1	2,7 ha	2,7 ha	1	2,7 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
BONTEMS Frédéric	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	SCEA LAVAUX LOUISE	33	139 ha	11,6 ha	7	1,7 ha	16 ha	13	1,2 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
CALLET Etienne	DANNEVOUX	Individuelle		41 ha	39,2 ha	8	4,9 ha	35,7 ha	18	2 ha	
CORDONNIER Damien	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	SCEA des JONCS			2 ha	1	2 ha				
CORDONNIER Denis	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT		59	66 ha	37,7 ha	6	6,3 ha	37,5 ha	4	9,4 ha	Céréales, fourragère
DEMEAUX Pascal / RENARD Laurence	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	SCEA De Toutes Les Couleurs	56 et 50	120 ha	7,1 ha	3	2,4 ha	5,8 ha	2	2,9 ha	
DORMOIS Yves	SIVRY-SUR-MEUSE	Individuelle	49	180,85 ha	12,5 ha	4	3,1 ha	14,2 ha	7	2 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
DOYEN Romain	REGNEVILLE-SUR-MEUSE				9,3 ha	3	3,1 ha	8 ha	2	4 ha	
FLORENTIN Jean-Paul	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	Familiale	56	107 ha	2,8 ha	1	2,8 ha				Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
FREMINET Noël	SIVRY-SUR-MEUSE	Individuelle		2,6 ha	2,6 ha	1	2,6 ha	2,6 ha	1	2,6 ha	Surfaces toujours en herbe
FREMINET Thierry	SEPTSARGES				2,7 ha	1	2,7 ha				
GUILLAUME Daniel	SEPTSARGES	Individuelle	49	123,75 ha	8,9 ha	1	8,9 ha	8,9 ha	1	8,9 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, prairies permanentes, bovins
GUILLAUME Jean-Marie	FONTAINES SAINT CLAIR				2,6 ha	1	2,6 ha				
HAUSSARD Christian	CUISY	Individuelle	39	151 ha	3,4 ha	1	3,4 ha	0	0	0	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
HAUSSARD Guy	CUISY				3,8 ha	4	0,95 ha				
HUSSENET Régine	CONSENVOYE				6,6 ha	1	6,6 ha				
LECOURTIER Guy	DANNEVOUX			80,3 ha	58,2 ha	23	2,5 ha	63 ha	28	2,3 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
LECOURTIER Michel	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	Familiale	57	83,7 ha	51,5 ha	22	2,3 ha	41,7ha	17	2,5 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
LECRIQUE Didier	DANNEVOUX	Individuelle	49	170,14 ha	90,7 ha	32	2,8 ha	88,5 ha	42	2 ha	Céréales, protéagineux, fourragère
MAGISSON Sébastien - BRUGNON Yves	FORGES-SUR-MEUSE	GAEC Jardin-Fontaine	28 et 36	500 ha	229,6 ha	20	11,5 ha	207,7 ha	57	3,6 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
MELARD Luc	DANNEVOUX				6 ha	2	3 ha				
MERLAND Denis	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT				16,2 ha	6	2,7 ha				
MUGNIER Christophe	CIERGES-SOUS-MONTFONCONT	Familiale	45	89 ha	4,8 ha	5	1 ha	3 ha	3	1 ha	
POSTAL Patrick et Valentin, MAITREHEU Claude	ESNES EN ARGONNE	GAEC DE BONVAUX	47, 23, et 54	204 ha	102,8 ha	37	2,8 ha	99,7 ha	59	1,7 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
ROBINET Hervé	MONTFAUCON D'ARGONNE		43	202 ha	18,6 ha	2	9,3 ha	18,4 ha	3	6,1 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins
ROGALA Eric	GERCOURT-ET-DRILLANCOURT	Individuelle	53	171,58 ha	30,3 ha	12	2,5 ha				
VUILLAUME Jean-François	DANNEVOUX	Familiale	59	111 ha	76,6 ha	20	3,8 ha	73,8 ha	39	1,9 ha	Céréales, protéagineux
VUILLAUME Michel	DANNEVOUX	Familiale - SCL de Belhaine	57	223,24 ha	144,1 ha	29	5 ha	131,7 ha	55	2,4 ha	Céréales, protéagineux, fourragère, bovins, ovins Exploitation ICPE soumise au régime de déclaration
WENDER Jérôme	CUISY	EARL WENDER	29		4,1 ha	1	4,1 ha				

¹ A l'intérieur du périmètre d'étude

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

PLAN D'EXPLOITATIONS (1)

SELON LE REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE DE LA PAC DE 2010

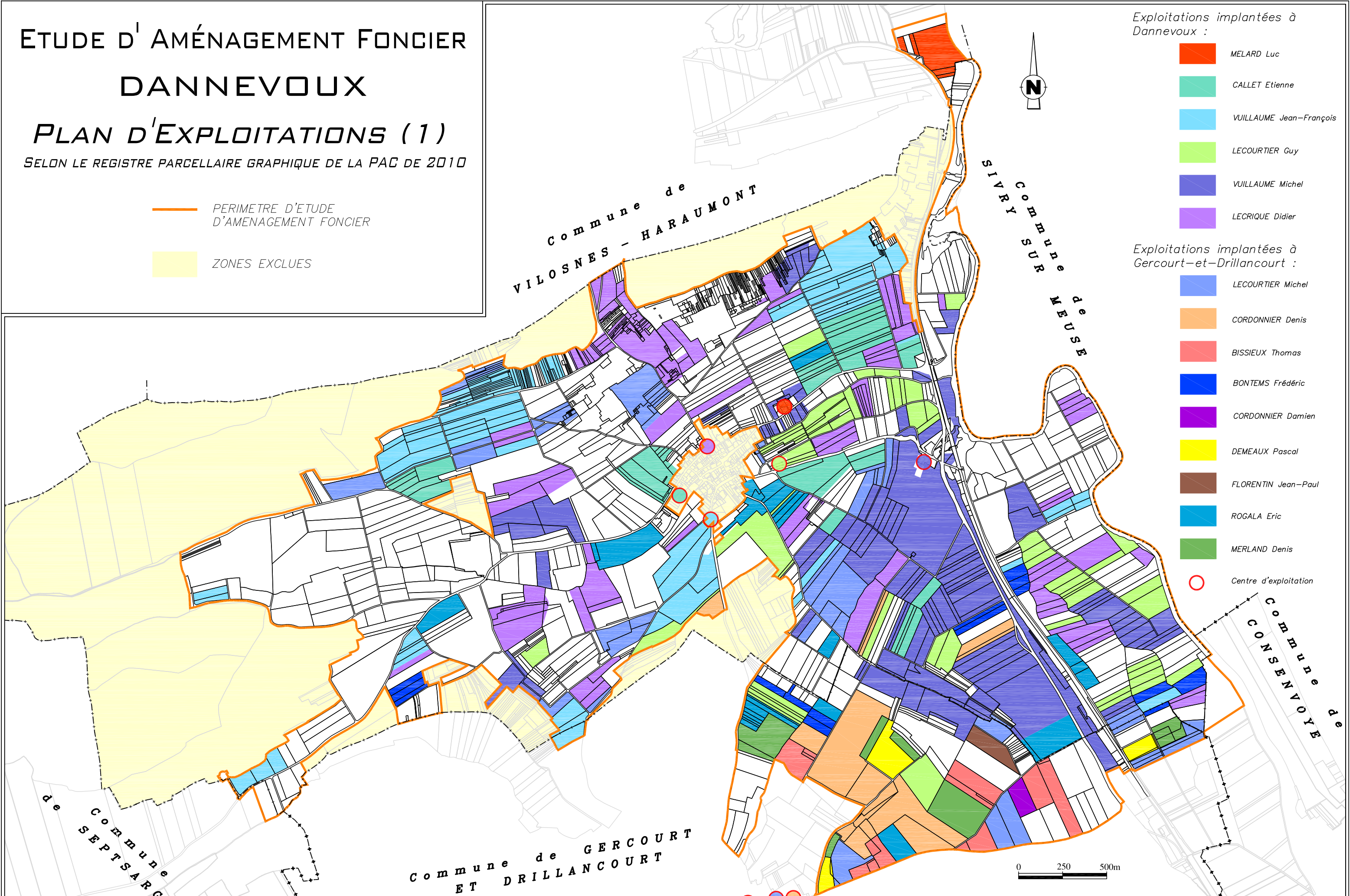
-  PERIMETRE D'ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER
-  ZONES EXCLUES

Exploitations implantées à Dannevoix :

-  MELARD Luc
-  CALLET Etienne
-  VILLAUME Jean-François
-  LECOURTIER Guy
-  VILLAUME Michel
-  LECRIQUE Didier

Exploitations implantées à Gercourt-et-Drillancourt :



-  LECOURTIER Michel
-  CORDONNIER Denis
-  BISSIEUX Thomas
-  BONTEMS Frédéric
-  CORDONNIER Damien
-  DEMAUX Pascal
-  FLORENTIN Jean-Paul
-  ROGALA Eric
-  MERLAND Denis
-  Centre d'exploitation




















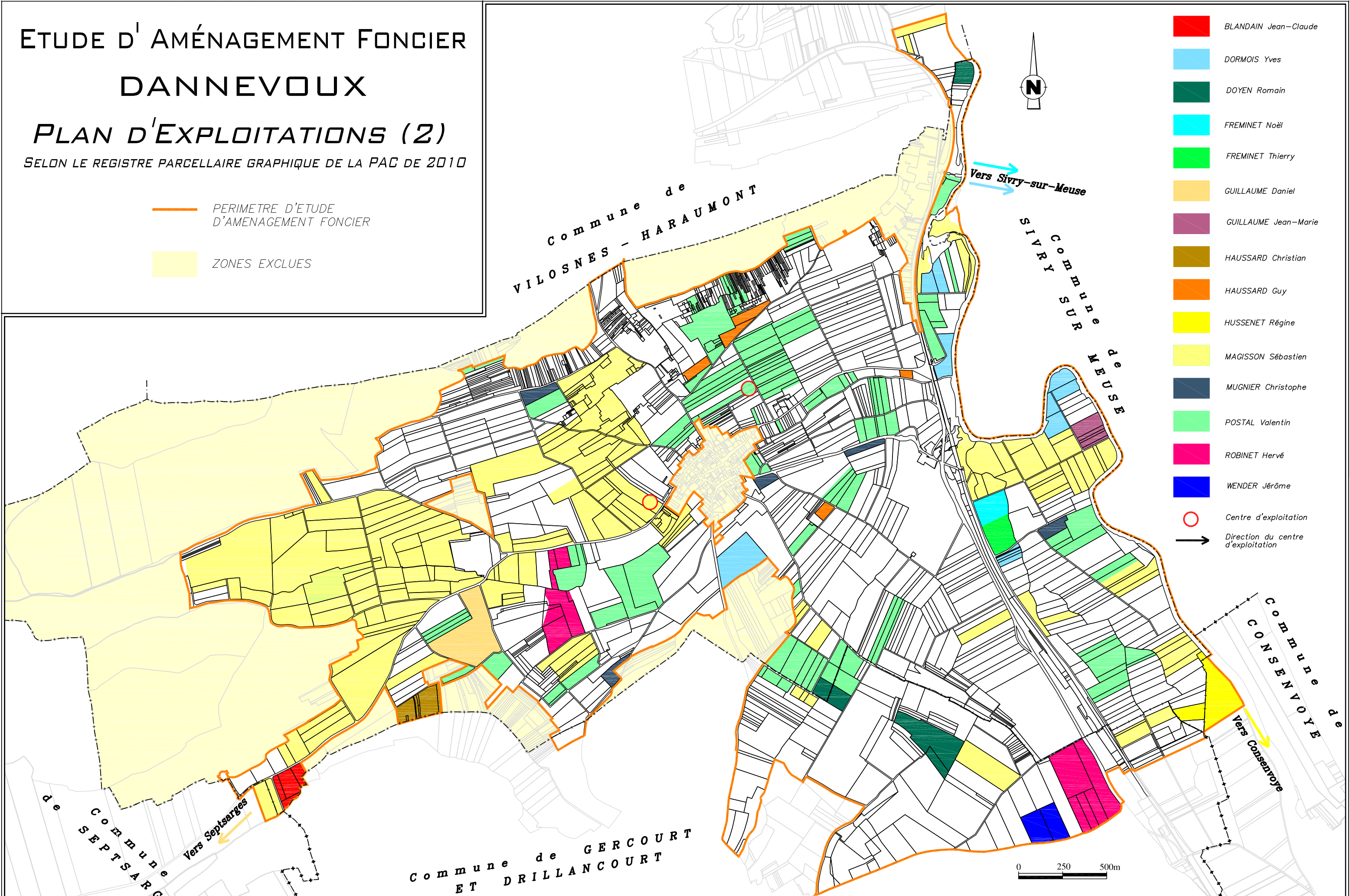
ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

PLAN D'EXPLOITATIONS (2)

SELON LE REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE DE LA PAC DE 2010

-  PERIMETRE D'ETUDE D'AMENAGEMENT FONCIER
-  ZONES EXCLUES

-  BLANDAIN Jean-Claude
-  DORMOIS Yves
-  DOYEN Romain
-  FREMINET Noël
-  FREMINET Thierry
-  GUILLAUME Daniel
-  GUILLAUME Jean-Marie
-  HAUSSARD Christian
-  HAUSSARD Guy
-  HUSSENET Régine
-  MAGISSON Sébastien
-  MUGNIER Christophe
-  POSTAL Valentin
-  ROBINET Hervé
-  WENDER Jérôme
-  Centre d'exploitation
-  Direction du centre d'exploitation



ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

PLAN D'EXPLOITATIONS (1)

SELON LES RELEVÉS D'EXPLOITATION MSA

— PERIMETRE D'ETUDE
D'AMENAGEMENT FONCIER

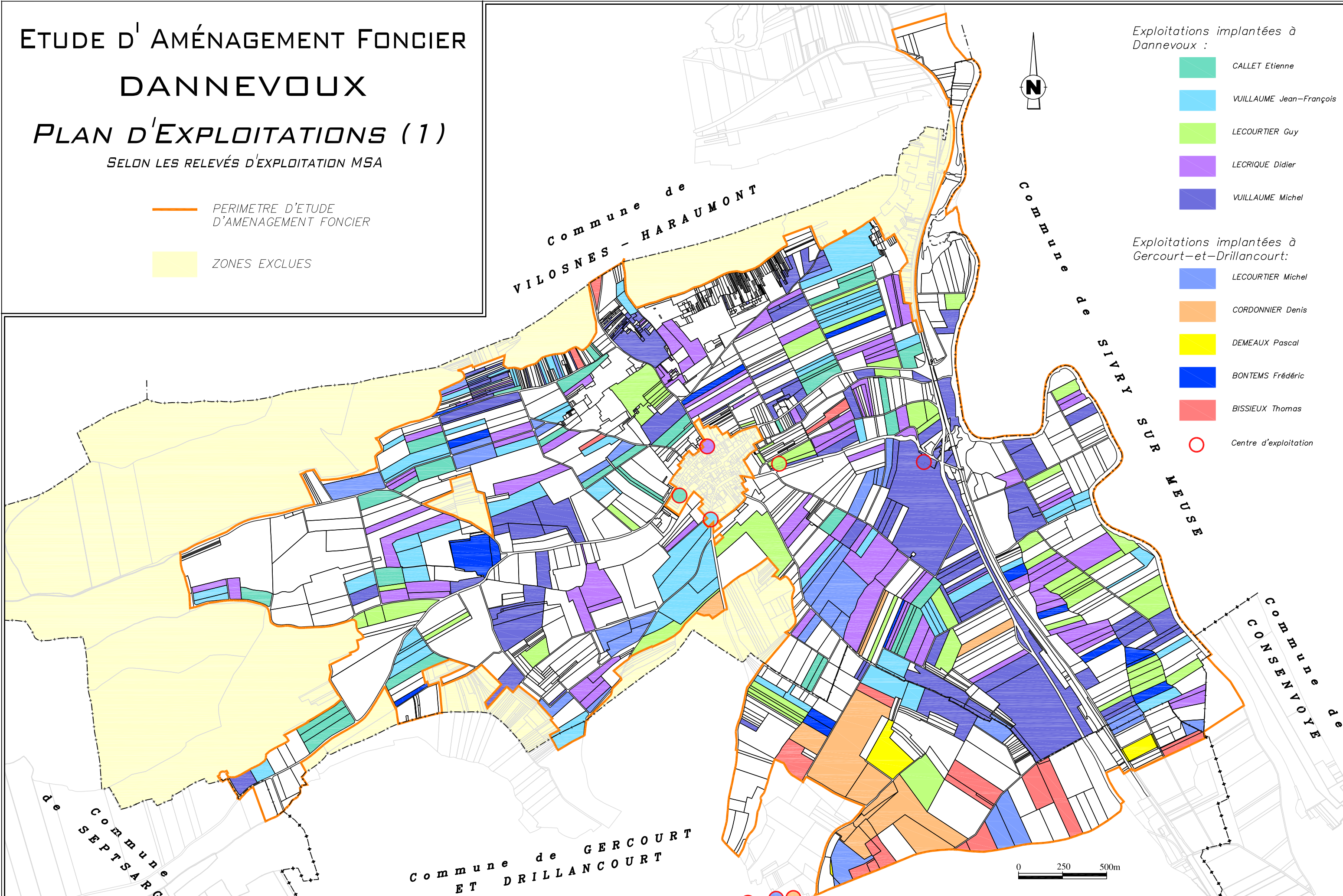
— ZONES EXCLUES

Exploitations implantées à
Dannevoux :

- CALLET Etienne
- VILLAUME Jean-François
- LECOURTIER Guy
- LECRIQUE Didier
- VILLAUME Michel

Exploitations implantées à
Gercourt-et-Drillancourt:

- LECOURTIER Michel
- CORDONNIER Denis
- DEMAUX Pascal
- BONTEMS Frédéric
- BISSIEUX Thomas
- Centre d'exploitation



0 250 500m

Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoux

Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.
www.lambert-geometre.fr

<p>SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr</p>	<p>SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr</p>	<p>STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saverne 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr</p>
---	---	--

Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoux
Par : FV

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

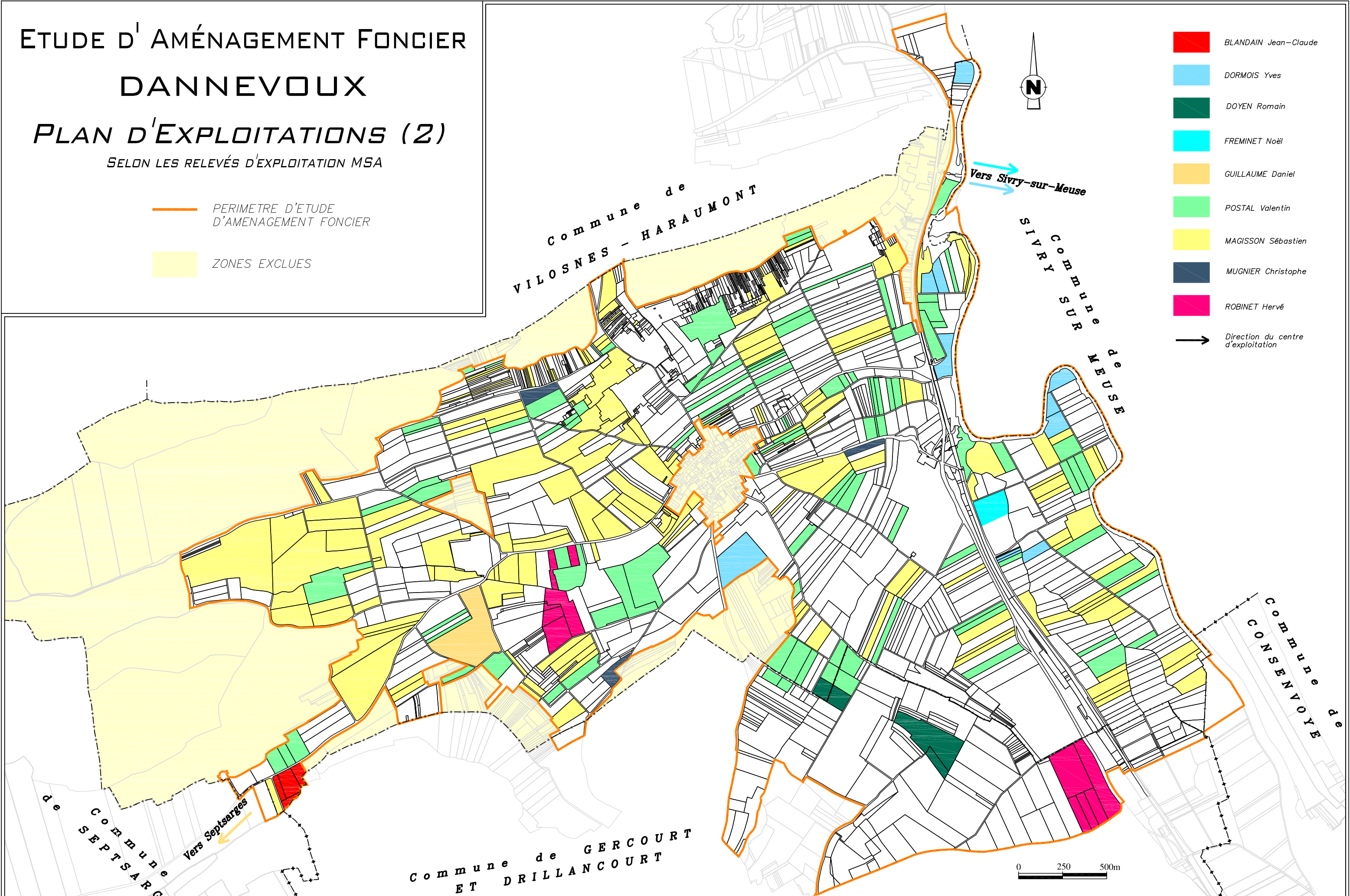
PLAN D'EXPLOITATIONS (2)

SELON LES RELEVÉS D'EXPLOITATION MSA

— PERIMETRE D'ETUDE
D'AMENAGEMENT FONCIER

— ZONES EXCLUES

- BLANDAIN Jean-Claude
- DORMOIS Yves
- DOYEN Romain
- FREMINET Noël
- GUILLAUME Daniel
- POSTAL Valentin
- MAGISSON Sébastien
- MUGNIER Christophe
- ROBINET Hervé
- Direction du centre d'exploitation



7. LES ZONES SENSIBLES

Le plan page suivante présente différents points sensibles auxquels une attention particulière devra être portée lors de l'aménagement foncier.

Concernant le bâti, on recense 4 maisons, 6 bâtiments agricoles, et 6 abris. Ces parcelles peuvent être incluses au périmètre d'aménagement foncier à condition d'être réattribuées sans modification de limites (sauf accord express du propriétaire).

Les autres éléments sensibles à prendre en compte sont le cimetière allemand au Nord du village, le captage d'alimentation en eau potable, situé à proximité de l'ancienne voie de chemin de fer, au lieu dit A Bugny Près, et son périmètre de protection rapprochée, ainsi que les parcelles drainées, principalement situées dans la moitié Ouest de la zone d'étude.

Aucune Appellation d'Origine Contrôlée n'est présente dans le périmètre, on recense en revanche trois Indications Géographiques Protégées (IGP) :

- Volailles de la Champagne
- Bergamote de Nancy
- Mirabelles de Lorraine

8. VOIRIE, RESEAUX, ET SERVITUDES

Le périmètre d'étude est traversé à l'Est par la Route Départementale 123. Il est constitué d'un réseau de 4,8km de voies communales et de 44,3 km de chemins ruraux (plan page 25):

Chemins ruraux	Dannevoux	Gercourt-et-D.	Total
<i>Empierrés</i>	6,7 km	800 m	7,5 km
<i>Non-empierrés</i>	32,3 km	4,5 km	36,8 km

Dans l'ensemble, le périmètre est composé d'un nombre trop important de chemins, qui sont souvent trop étroits.

Concernant le réseau hydrographique du territoire étudié, on recense le fleuve de la Meuse qui borde la commune à l'Est, le ruisseau de Guenoville au Sud-Est, le ruisseau des Joncquettes à l'Ouest, et le ruisseau de Butel qui reçoit les eaux du ruisseau des Joncquettes à l'Est.

Plusieurs servitudes d'utilités publiques traversent le périmètre d'étude (plan page 26) :

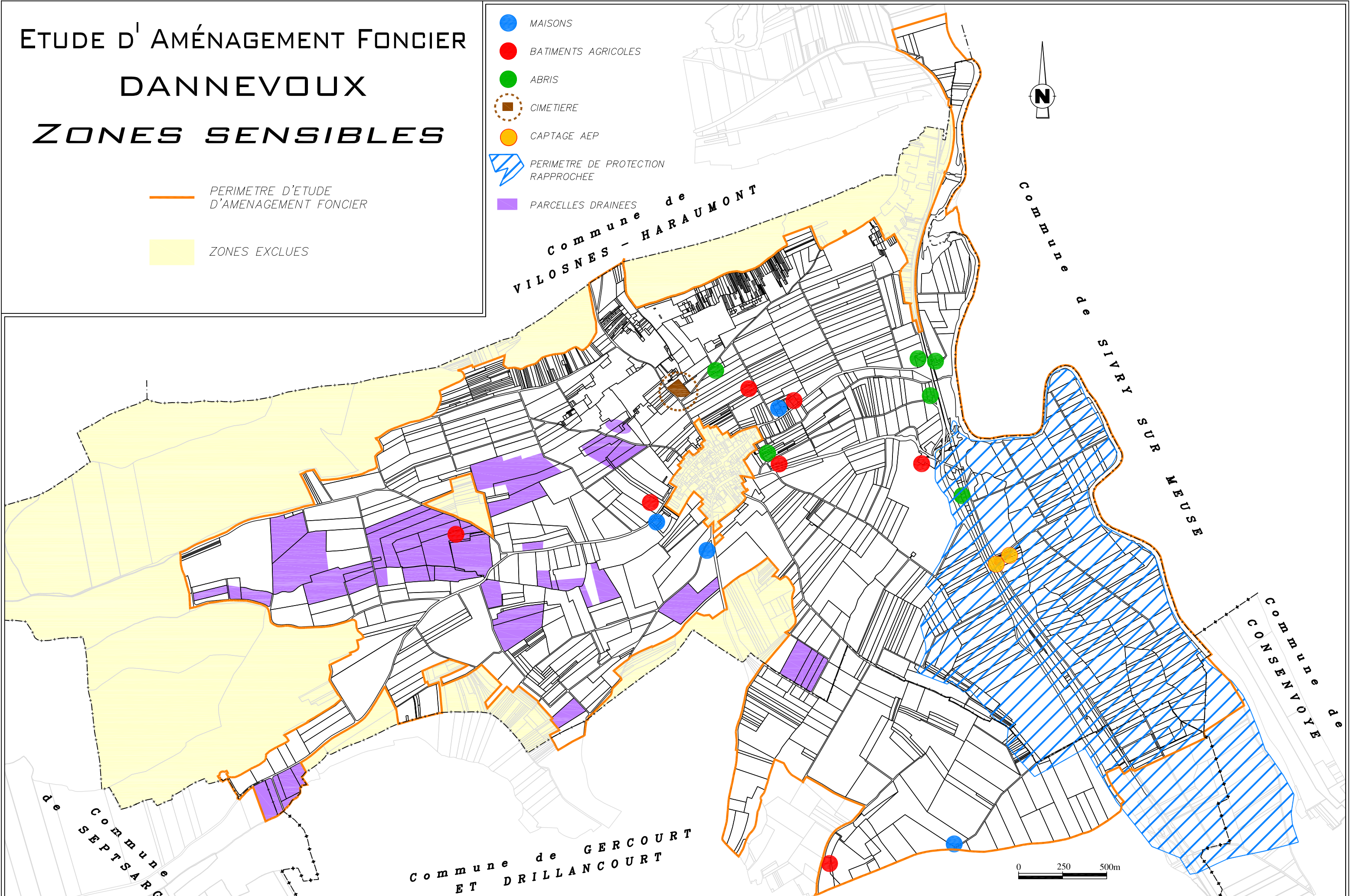
- Servitudes relatives aux chemins de fer
- Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.
- Servitudes de halage et marchepied

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX ZONES SENSIBLES

PERIMETRE D'ETUDE
D'AMENAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

- MAISONS
- BATIMENTS AGRICOLES
- ABRIS
- CIMETIERE
- CAPTAGE AEP
- PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE
- PARCELLES DRAINEES



ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

CHEMINS ET RÉSEAUX EXISTANTS

PERIMETRE D'ETUDE
D'AMENAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

- ROUTE DEPARTEMENTALE
- ROUTES COMMUNALES ET CHEMINS VICINAUX
- CHEMINS RURAUX NON EMPIERRES
- CHEMINS RURAUX EMPIERRES
- CHEMINS RURAUX DISPARUS (cultivés)
- RUISSEAUX
- LA MEUSE (FLEUVE)



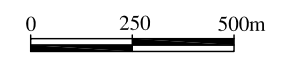
Commune de
VILOSNES - HARAUMONT

Commune de
SIVRY SUR
MEUSE

Commune de
CONSEVOYE

Commune de
GERCOURT
ET
DRILLANCOURT

Commune de
SEPTSARGES



Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Position approximative, liste non-exhaustive)

SERVITUDES :

PERIMETRE D'ETUDE
D'AMENAGEMENT FONCIER

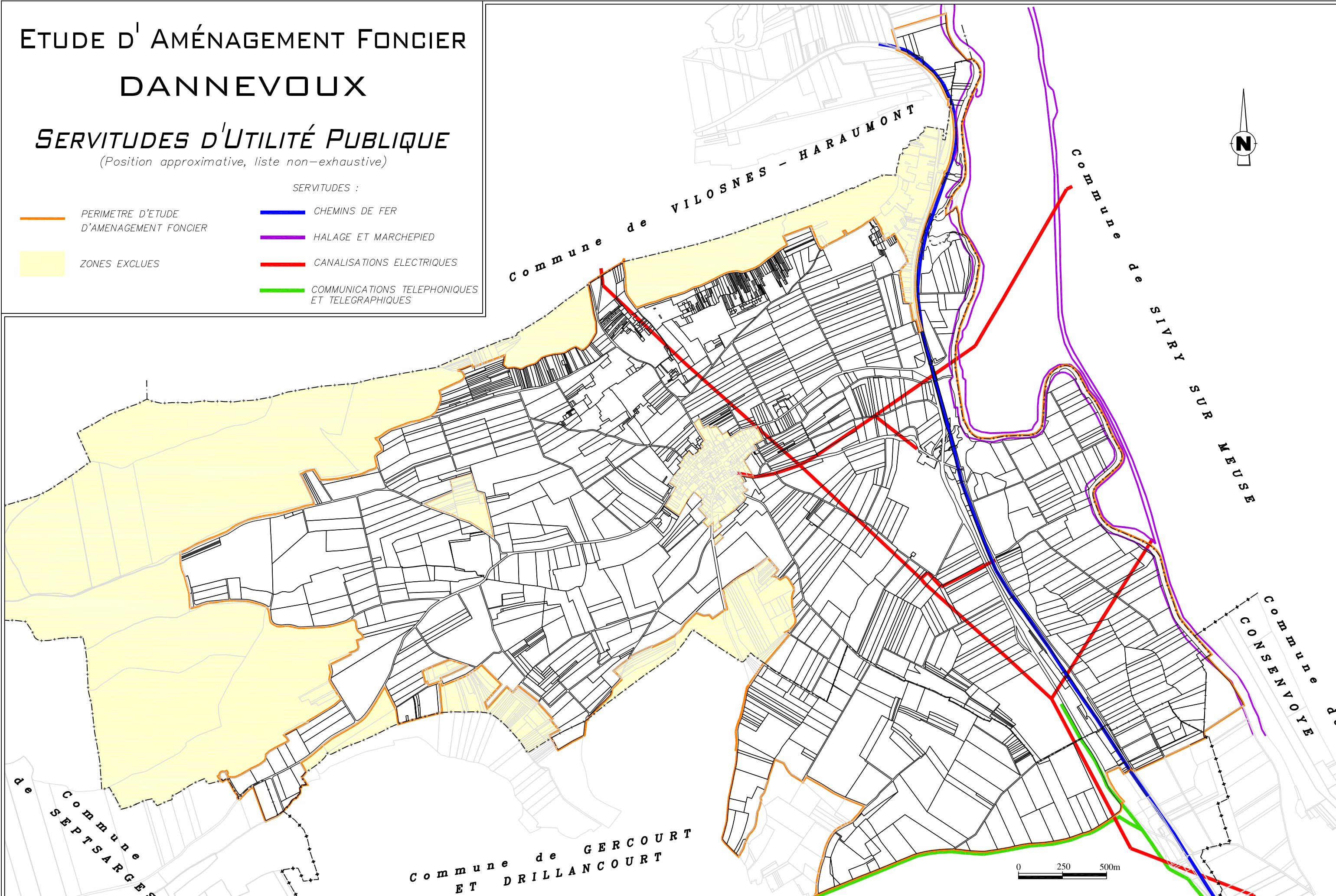
ZONES EXCLUES

CHEMINS DE FER

HALAGE ET MARCHEPIED

CANALISATIONS ELECTRIQUES

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES
ET TELEGRAPHIQUES



Commune de SEPTSARGES

Commune de GERCOURT
ET DRILLANCOURT

Commune de VILOSNES - HARAUMONT

Commune de SIARY SUR MEUSE

Commune de CONSENSVOYE

Etude d'Aménagement Foncier
Commune de Dannevoix

Cabinet JG LAMBERT & Associés - Géomètres-Experts D.P.L.G.
www.lambert-geometre.fr

SARREBOURG - 57400 43, avenue du Gal de Gaulle 03.87.23.71.73 sarrebourg@lambert-geometre.fr	SARRE-UNION - 67260 33, rue de Phalsbourg 03.88.00.21.21 sarre-union@lambert-geometre.fr	STRASBOURG - 67000 29, rue du Faubourg de Saverne 03.88.16.00.20 strasbourg@lambert-geometre.fr
--	--	---

Réf. n° 21055
Plan n° Dannevoix
Par : FV

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

1. CHOIX D'UN MODE D'AMENAGEMENT

Les quatre procédures d'Aménagement Foncier prévues par le Code rural sont :

- Les échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux,
- La mise en valeur des terres incultes et manifestement sous-exploitées,
- La réglementation et la protection des boisements,
- L'aménagement foncier, agricole, et forestier.

La réglementation et la protection des boisements visent à définir des règles de plantation, de replantation ou de semis d'essences forestières sur le territoire de la commune, l'objectif étant notamment de préserver l'équilibre entre les terres agricoles et les terres boisées. Par conséquent ce mode d'aménagement ne correspond pas aux besoins d'aménagement soulevés dans cette étude.

Il n'y a pas non plus de problématique sur le territoire de mise en valeur de terres incultes ou manifestement sous-exploitées.

Les échanges et cessions d'immeubles ruraux qui consistent en de simples échanges de parcelles ne résoudraient que très partiellement le problème du morcellement parcellaire et pas du tout celui de l'enclavement. En effet, ce mode d'aménagement ne permet pas de créer les emprises nécessaires à la réalisation des travaux connexes, ni de modifier les limites parcellaires (le plan cadastral actuel resterait identique en fin de la procédure).

Les résultats des diverses analyses précédentes montrent qu'un aménagement foncier doit permettre une amélioration du parcellaire (atténuation du morcellement actuel des propriétés, agrandissement de la taille des parcelles) et des exploitations (regroupement des îlots d'exploitation, rapprochement des îlots vers les centres d'exploitation, officialisation des échanges opérés entre les exploitants).

Il doit également permettre de rationaliser le réseau de chemins et d'améliorer la circulation agricole (suppression de chemins déjà inutiles aujourd'hui ou qui le deviendraient du fait du nouveau parcellaire, élargissement, création, ou déplacement d'autres chemins si nécessaire.)

La réalisation d'un aménagement foncier agricole et forestier (AFAF), en valeur de productivité réelle, qui est le seul mode d'aménagement foncier adapté pour atteindre ces objectifs, est donc proposée.

2. CHOIX D'UN PERIMETRE D'AMENAGEMENT

Les diverses réunions de sous-commissions ont abouti à la conclusion de définir un périmètre d'aménagement (plan page suivante) qui exclut, comme le périmètre d'étude :

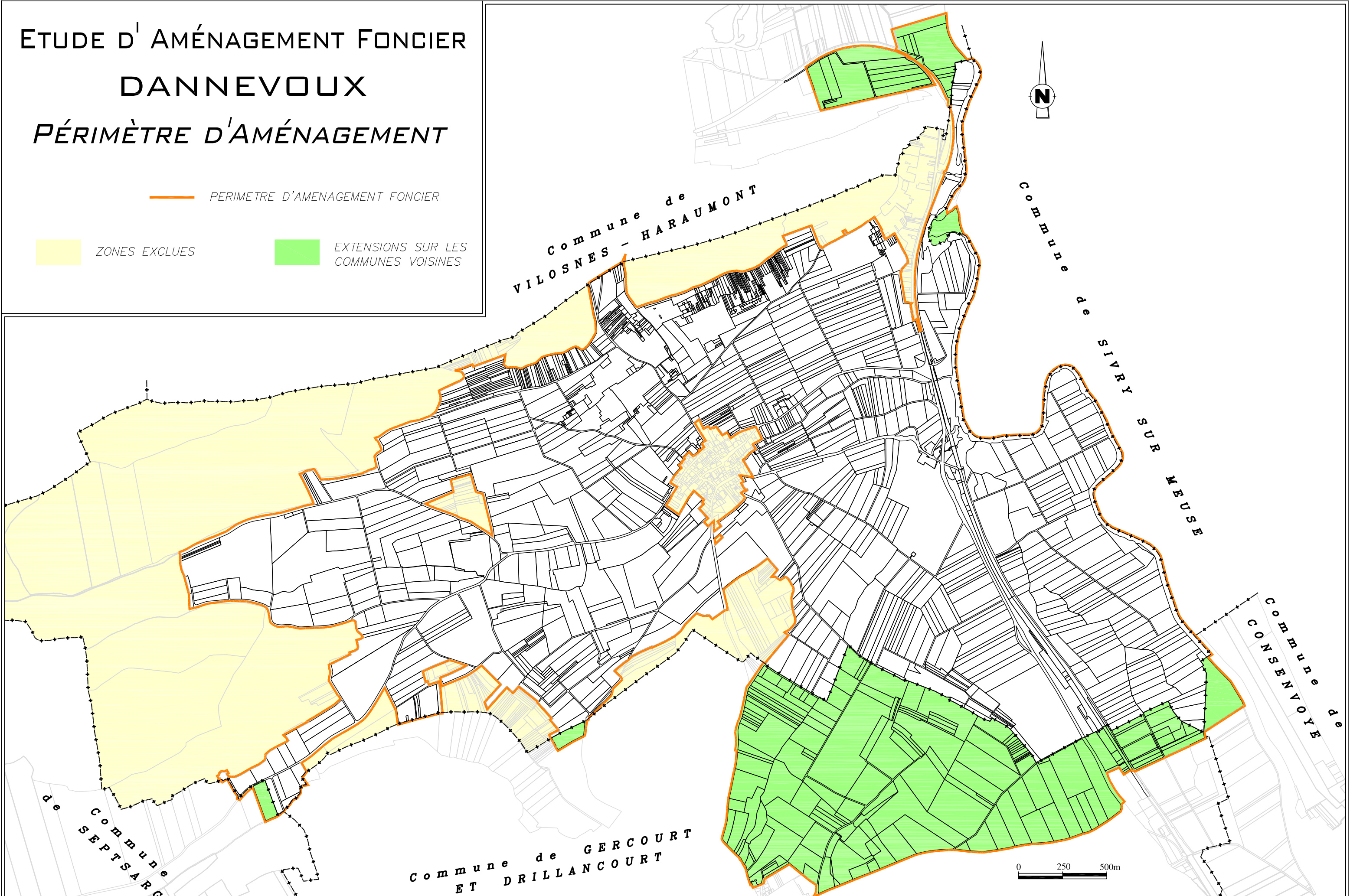
- la zone bâtie, constituée essentiellement de parcelles réattribuables et pour laquelle aucune amélioration foncière n'est possible,
- les zones boisées importantes, dont l'aménagement foncier est plus délicat et coûteux que les zones agricoles.

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX PÉRIMÈTRE D'AMÉNAGEMENT

— PERIMÈTRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

EXTENSIONS SUR LES
COMMUNES VOISINES



Commune de GERCOURT
ET DRILLANCOURT

Commune de SEPTSARGES

Commune de VILOSNES - HARAUMONT

Commune de SIVRY SUR MEUSE

Commune de CONSENSVOYE

En comparaison avec le périmètre d'étude, 2 zones ont été incluses au périmètre d'aménagement :

- Au Nord, un agrandissement de l'extension sur la commune de Vilosnes-Haraumont. Il s'agit d'une zone de 16,5 ha composée de 15 parcelles appartenant à 11 propriétaires. Ce secteur regroupe 8 petits îlots agricoles utilisés par 7 exploitants (plan page suivante³), dont 3 sont déjà intégrés au périmètre d'étude. Un aménagement foncier y serait donc bénéfique.

- Au Sud, l'agrandissement de l'extension sur la commune de Gercourt-et-Drillancourt jusqu'au village, afin de rendre plus cohérente la forme du périmètre d'aménagement entre la forêt à l'Ouest et la route départementale 19 à l'Est. Il s'agit d'un secteur de 21,5 ha composé de 24 parcelles appartenant à 7 propriétaires. D'après les registres parcellaires graphiques de la PAC, les 5 îlots d'exploitations du secteur sont tous exploités par des exploitants déjà présents dans le périmètre d'étude. (Plan page 31)

Le périmètre d'aménagement proposé représente ainsi 1187.5 ha :

Commune	Nombre de parcelles	Surface cadastrale	Surface graphique*	Pourcentage de la surface (graphique) du ban communal
Dannevoux	1434	898 ha	950,1 ha	66%
Gercourt-et-Drillancourt	179	194 ha	202,9 ha	15%
Vilosnes-Haraumont	27	25,2 ha	25,4 ha	1,7%
Consenvoye	1	5 ha	5,1 ha	0,3%
Sivry-sur-Meuse	1	1,7	2,4 ha	0,1%
Septsarges	1	1,6 ha	1,6 ha	0,2%
Total	1643	1125 ha	1187,5 ha	-

*y compris domaine public

3. PROPOSITION D'UN RESEAU DE CHEMINS

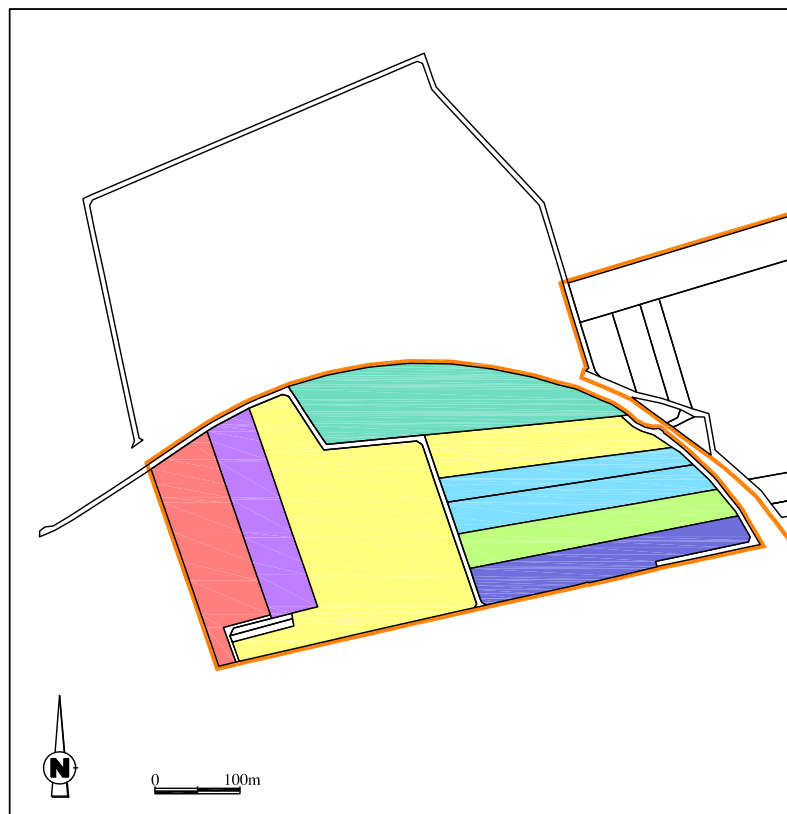
Le plan page 32 présente le projet du nouveau réseau de chemins, dont les principaux objectifs sont de diminuer le nombre de chemins sur l'ensemble du périmètre, et de les élargir.

Il faut également limiter les chemins en impasse, et favoriser les bouclages essentiellement en périphérie pour éviter de traverser le centre du village. Les accès vers les zones exclues du périmètre d'aménagement foncier seront à conserver.

Ce projet n'est en aucun cas définitif, il s'agit uniquement d'une perspective de ce que pourrait être le futur réseau de chemins. Le réseau de chemins et les travaux connexes associés ne seront décidés qu'au stade du projet parcellaire.

³ Plan des exploitations selon les données de la PAC. L'absence de certaines données n'a pas permis la réalisation de ce plan en fonction des relevés d'exploitation de la MSA.

PLAN D'EXPLOITATIONS SUR LA NOUVELLE EXTENSION À VILOSNES-HARAUMONT



— PERIMETRE D'AMENAGEMENT FONCIER

VUILLAUME Michel

HOUPE José

VAUDOIS Gérard

GAUTHIER Jacky

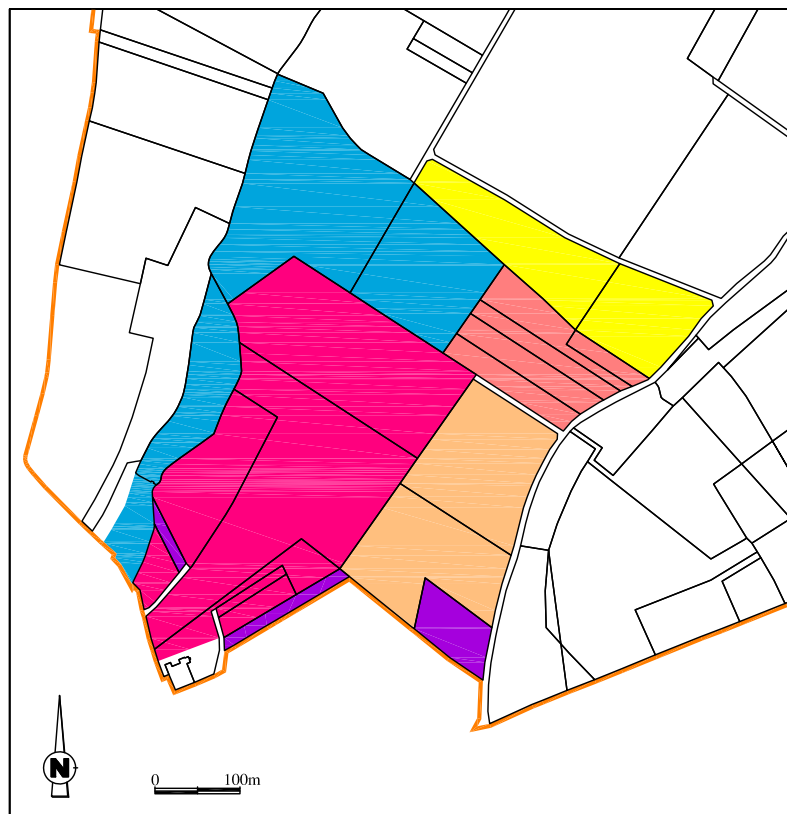
CALLET Etienne

LECRIQUE Didier

WAXWEILER Stéphane

Selon le registre parcellaire graphique de la PAC

PLANS D'EXPLOITATIONS SUR LA NOUVELLE EXTENSION À GERCOURT-ET-DRILLANCOURT



Selon les relevés d'exploitation MSA

— PERIMETRE D'AMENAGEMENT FONCIER

DEMEAUX Pascal

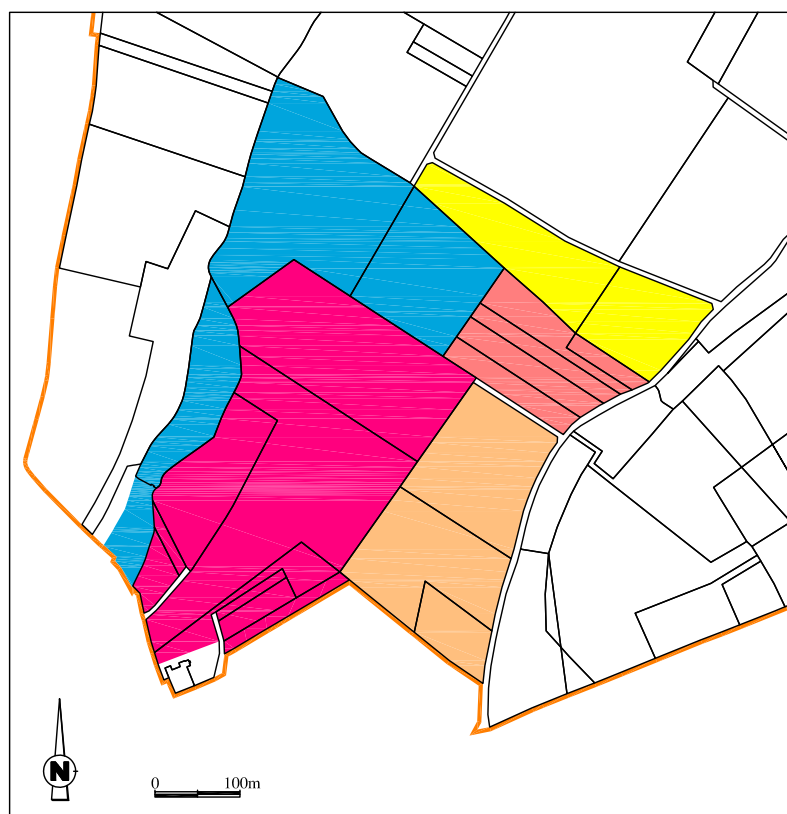
ROGALA Eric

ROBINET Hervé

CORDONNIER Denis

CORDONNIER Damien

BISSIEUX Thomas









Selon le registre parcellaire graphique de la PAC

ETUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER DANNEVOUX PROJET DE CHEMINS

PERIMETRE D'AMENAGEMENT FONCIER

ZONES EXCLUES

EXTENSIONS SUR LES COMMUNES VOISINES

-  ROUTE DEPARTEMENTALE
-  ROUTES COMMUNALES ET CHEMINS VISCINAUX
-  CHEMINS RURAUX NON EMPIERRES A SUPPRIMER
-  CHEMINS RURAUX NON EMPIERRES A CONSERVER
-  CHEMINS RURAUX EMPIERRES A CONSERVER
-  LIAISONS A CREER



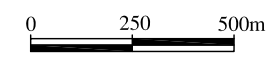
Commune de VILOSNES - HARAUMONT

Commune de SILVRY SUR MEUSE

Commune de CONSENVOYE

Commune de SEPTSARGES

Commune de GERCOURT ET DRILLANCOURT



4. RAPPEL ET SUITE DE LA PROCEDURE

Le schéma page suivante présente les étapes de la procédure classique d'aménagement foncier agricole et forestier.

Après avoir été saisi par le conseil municipal, le Conseil Général a constitué une CCAF qui s'est prononcée favorablement à la réalisation d'une étude d'aménagement foncier. De nombreuses réunions de travail en sous-commission ont permis de réaliser cette étude et de faire une proposition sur l'opportunité, le mode, et le périmètre de l'aménagement foncier.

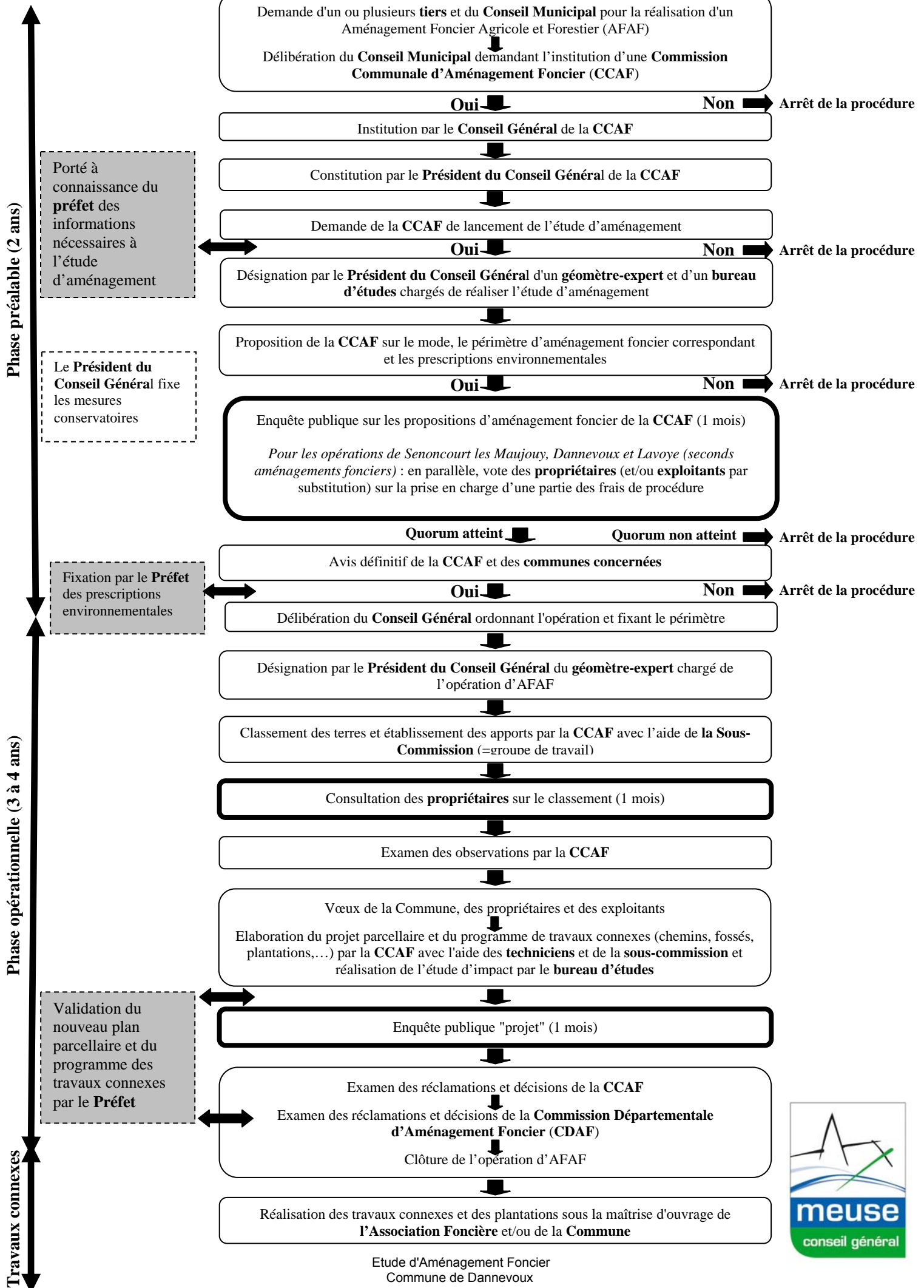
La CCAF ayant validé ces propositions, une enquête publique est organisée sur l'opportunité et le périmètre de cet aménagement proposé.

A la suite de cette enquête publique, les réclamations seront analysées par la CCAF qui donnera un avis définitif sur l'opportunité, le mode et le périmètre de l'opération.

Commencera ensuite, si tel est le choix de la CCAF, l'opération d'aménagement foncier. Le géomètre procédera à la recherche des propriétaires réels et, aidé par la sous commission, au classement des terres. Les propriétaires seront consultés sur ces informations. Leurs réclamations seront étudiées en CCAF.

Chaque propriétaire sera également invité à prononcer ses vœux lors d'un entretien individuel afin de permettre de réaliser un projet d'aménagement foncier. Une enquête publique sera faite sur le projet et les réclamations seront étudiées en CCAF.

La procédure d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF)



COMMUNE	SECTION	LISTE PARCELLAIRE
Consenvoye	ZA	16
Dannevoux	A	1 à 12, 14, 157, 159 à 206, 208 à 255, 258 à 291, 293 à 321, 324 à 330, 332 à 344, 346 à 357, 372 à 382, 385 à 425, 459 à 483, 485 à 487, 566 à 580, 590 à 594, 598 à 603, 647, 651, 767, 824, 908, 921, 927, 1311, 1315, 1316, 1337, 1338, 1342, 1348, 1350, 1352, 1354 à 1357, 1359, 1360, 1362, 1363, 1365, 1368 à 1372, 1374 à 1376.
Dannevoux	B	168 à 170, 172, 173, 629 à 639, 836, 837, 1256, 1258, 1260 à 1264, 1266.
Dannevoux	C	2 à 5, 62 à 64, 76 à 78, 80 à 84, 245, 273 à 277, 286, 402 à 404, 481, 484, 491, 529, 530, 534 à 543, 596, 733 à 738, 741 à 744, 928 à 935, 1046, 1073, 1135, 1136, 1147, 1161.
Dannevoux	D	8 à 39, 55 à 70, 73, 74, 77 à 97, 99 à 111, 137, 138, 142 à 148, 150, 153 à 157, 163, 172 à 180, 238, 239, 242, 259, 260, 262 à 267, 271, 272, 274 à 278, 574 à 576, 651, 661, 668, 669, 794, 797 à 800, 828 à 830, 834, 835, 837 à 847.
Dannevoux	YA	1 à 8.
Dannevoux	YC	1 à 6, 8 à 17, 19 à 23.
Dannevoux	ZA	1 à 40, 42 à 44, 46 à 50.
Dannevoux	ZB	1 à 31, 34 à 100, 103 à 107.
Dannevoux	ZC	1 à 37, 39 à 42, 44, 49 à 51, 53 à 81, 84 à 98, 101 à 109, 111 à 137, 140 à 142, 157 à 161, 163, 166 à 176, 180, 184, 186, 188, 191, 193.
Dannevoux	ZD	1 à 25.
Dannevoux	ZE	1 à 25, 27 à 49.
Dannevoux	ZH	1 à 59, 61 à 63, 67 à 92, 95 à 99.
Dannevoux	ZK	14 à 38, 43 à 47, 50 à 58, 60 à 72, 74 à 76, 79, 81, 82, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100, 102, 104, 106, 108, 110, 112, 114, 116, 119, 120, 122, 124.
Dannevoux	ZL	2 à 5, 7 à 18, 23 à 25, 28 à 85, 91 à 126, 128 à 143, 160 à 171, 176, 177, 180, 188, 191 à 194, 196, 198, 199, 202, 203, 206, 210, 212, 214, 216, 218, 220 à 222, 224, 226, 227.
Dannevoux	ZM	2 à 11, 16 à 32, 39 à 73, 75, 76, 78, 79, 83 à 85, 87 à 90, 92, 94 à 99, 101 à 109.
Dannevoux	ZN	36 à 38, 40 à 48, 50, 51.
Gercourt	C	755
Gercourt	ZA	1 à 4, 6, 7, 10 à 29, 31 à 63, 65, 66, 73 à 75, 78, 79, 85 à 87, 92 à 95, 97, 98.
Gercourt	ZB	2, 3, 12 à 26, 31, 32, 37, 41 à 61, 63, 64, 73, 75, 77, 80, 82, 84, 86, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 104 à 111, 113, 114.
Gercourt	ZC	1, 2, 28 à 30, 38 à 44, 48, 51, 52 (en partie), 114 à 116, 119 à 124, 132 à 141, 145.
Gercourt	ZO	19
Septsarges	ZD	16
Sivry	ZK	179
Vilosnes	ZE	34, 36, 37, 41 à 46, 70 (en partie), 88 à 94, 104, 105, 107 à 109, 122, 124, 126 (en partie), 128, 132.